

95Janvier 2025

Sommaire

- 1. Les vœux du maire
- 2. Plan Communal de Sauvegarde
- 3. Questionnaire Jardin de Julien
- 4. Espace Conseil Municipal des Enfants
- 5. Arrêt programmé du réseau cuivre
- 6. Père Noël à l'école
 - Compléments au n°95
 - Calendrier des manifestations
 - Newsletter Les Chatons de Martignat
 - Flyer des Pompiers



Les vœux du maire

Chers habitants

Alors que l'année 2024 s'achève, je tiens, au nom de l'équipe municipale, à vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2025. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie et sérénité, à vous ainsi qu'à vos proches.

Nous vivons tous dans un contexte économique et social qui peut parfois sembler incertain. Pourtant, à Martignat, nous avons la chance de pouvoir compter sur une commune dynamique, une solidarité locale forte et un cadre de vie dont nous pouvons être fiers. C'est grâce à vous, habitants, associations et acteurs locaux, que nous avançons ensemble avec optimisme.

Une gestion responsable au service de la commune

Malgré les défis, nous avons su maintenir une gestion financière saine, permettant de continuer à investir pour améliorer votre quotidien. Que ce soit par de petits ajustements ou de grands projets, notre objectif reste le même : répondre à vos besoins et préparer l'avenir de Martignat avec sérénité.

Des projets concrets et porteurs d'espoir

2025 s'annonce riche en actions. La réfection de nos routes principales, le lancement de travaux pour sécuriser nos accès et l'amélioration de l'éclairage public sont au programme. Nous poursuivons également nos efforts pour accompagner les associations locales et préserver nos espaces naturels, qui font partie de l'identité de notre commune.

Julien ISSARTEL 14 Juillet 2024

Des moments pour se retrouver et partager

Cette nouvelle année sera également ponctuée d'événements et de rendez-vous festifs, pensés pour rassembler toutes les générations. Fêtes locales, animations culturelles et sportives... autant d'occasions pour nous de célébrer ce qui fait de Martignat un village vivant et chaleureux.

Une année sous le signe de la proximité

En tant que maire, je suis conscient que chaque habitant a des attentes, des idées et des préoccupations. Soyez assurés que nous resterons à votre écoute, proches de vous, pour bâtir ensemble une commune à l'image de ses habitants : ouverte, solidaire et ambitieuse sans prétention.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2025, faite de belles surprises et de réussites. Continuons à avancer ensemble, avec humilité et détermination.

Sincèrement.

Julien ISSARTEL, maire de Martignat et l'équipe municipale

Et n'oubliez-pas les vœux du maire et la soirée des récompenses Complexe du Lange, le vendredi 17 janvier à 19h

Le Plan Communal de Sauvegarde ou PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde est en France un outil mis en oeuvre dans les communes sous la responsabilité des maires. Il permet, en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires de planifier les actions à entreprendre avec les acteurs communaux de la gestion du risque.

Le premier et dernier PCS a été rédigé en 2008 par le conseil municipal de l'époque. La préfecture de l'Ain a jugé indispensable de relancer les PCS pour ceux qui n'en avaient pas et de réactualiser ceux qui en avaient déjà un, car les paramètres communaux ont évolué.

Donc au sein du conseil municipal, des services administratifs et après des formations organisées par l'Association des Maires de France, un groupe travaille régulièrement sur le sujet.

L'élaboration du PCS débute par un diagnostic des risques auxquels la commune est exposée. Ce recensement est indispensable afin de prévoir les mesures de sauvegarde nécessaires.

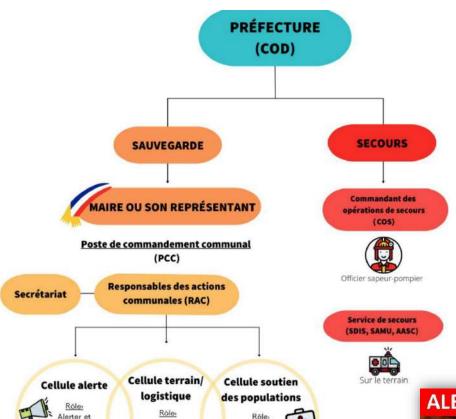
Les différents types de risques sont regroupés en cinq familles :

- Les risques naturels : inondations, feux de forêt, mouvements de terrain, tempêtes, séismes, alertes météorologiques....
- Les risques technologiques industriels : nucléaires, ruptures de barrage, accidents industriels ...
- Les risques de transport collectif : personnes, matières dangereuses ...
- Les risques sanitaires : épizooties, pandémie grippale ou autres ...
- Les risques de la vie quotidienne : accidents domestiques, accidents de la route, attentats ...

Après analyse des risques, tous les moyens disponibles dans la commune sont listés, aussi bien matériels qu'humains pour informer, alerter, héberger, reloger, ravitailler, mettre à l'abri et prendre des mesures administratives (arrêtés, interdictions), ...

La mobilisation fera appel à la réserve communale, publique et privée, constituée des diverses compétences de nos administrés.

Des schémas d'intervention sont élaborés pour chaque risque diagnostiqué avec les moyens recensés. Ils seront au besoin déclenchés et animés par le PCC (Poste Communal de Commandement) sous autorité DOS (Directeur opérationnel de Sauvegarde) : le maire ou un adjoint.



Gèrer la

population

sinistrée.

Structures privées

ou publiques

ournir des moyens

matériels et

humains

Renseigne

le PCC

communiquer avec

les populations, les

autorités et les

médias

La particularité de ce nouveau PCS informatisé sera de faciliter la mise à jour (nombre d'habitants, les risques, la composition du PCS, les matériels divers et les ressources humaines...) par l'intégration de documents annexes sans avoir à intervenir sur la base de ce document.

Ce PCS sera terminé courant de l'année 2025.

En cas de risque majeur, l'information de la population se fera avec les moyens de communication suivants :

- Sirène de la mairie,
- Panneaux lumineux,
- Site internet communal,
- Application Illiwap,
- Réseau Facebook,
- Téléphone portable,
- Porte voie.





Questionnaire Jardin de Julien

Un grand merci pour votre participation et votre implication au devenir de notre village.

Nous avons reçu précisément 299 réponses à notre questionnaire pour l'aménagement de l'ancien bâtiment du Jardin de Julien.

Soit un retour de 41 % des 730 foyers résidants sur notre commune de Martignat.

Nous avons collecté l'ensemble de vos suggestions et comptabilisé les propositions.

D'une façon générale, sont plébiscités :

- un lieu d'exercice pour des professions libérales, médicales et paramédicales,
- un café/bar- espace de rencontre et convivialité,
- de petits commerces et un marché hebdomadaire.

Des demandes de type distributeur bancaire ou pharmacie ne pourront pas être envisagées de par leurs spécificités qui ne dépendent pas de la commune.

Il est à noter qu'un seul porteur de projet s'est manifesté dans le cadre de cette consultation : projet de bar associatif.

Maintenant que nous avons une base de données pour cet aménagement, nous allons prendre contact avec les organismes habilités à gérer ce type de projets en tenant compte des souhaits exprimés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Cependant, il nous faut être réaliste, même si nous disposons du bâtiment les transformations ne pourront pas être réalisées en 2025.

La phase d'études et de financement prendront un peu de temps.

Nous vous remercions vivement pour votre investissement personnel pour le futur de ce lieu.



Espace Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants en visite au Sénat et porteur d'un projet fédérateur.

Le 12 mars prochain, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) visiteront le Sénat à Paris. Cette sortie pédagogique leur permettra de découvrir cette institution française et d'échanger avec notre sénatrice, Sylvie Goy Chavent.

En parallèle, le CME prépare un projet ambitieux pour 2025 : organiser une grande soirée jeux de société pour rassembler les habitants du village et leurs familles. Cette initiative a pour objectif de favoriser les échanges entre générations et de renforcer le lien social au sein de la commune.

Nous les félicitons pour leur engagement citoyen et leur souhaitons une belle visite au Sénat!



Fin du réseau cuivre téléphone et internet

Deux types de réseaux cohabitent pour fournir l'accès internet et la téléphonie traditionnelle : cuivre et fibre. Alors que le réseau fibre compte de plus en plus d'utilisateurs, le maintien de deux réseaux n'est plus envisageable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales.

Orange, le propriétaire du réseau cuivre, pilote le projet de fermeture de ce dernier et coordonne les différents acteurs. La migration définitive de tout le pays est prévue pour fin décembre 2030.

Martignat est retenu avec 67 communes du département pour une migration plus rapide. Elle a été choisie parce que la couverture fibre est très avancée et le taux d'abonnement parmi les plus élevés.

Les trois étapes clés de la migration pour notre commune :

- Janvier 2025 : lancement de l'opération et communication ;
- Janvier 2026 : fin de commercialisation de toute solution cuivre ;
- Janvier 2028 : fermeture technique des lignes : plus de tonalité.

Taux de couverture fibre

98,2 %

Taux d'équipement fibre

68,8 %

À partir de 2028, les principaux fils de cuivre dans l'espace public seront démontés et recyclés.

L'ensemble des usagers sur réseau cuivre devront donc migrer vers une autre technologie disponible (réseau fibre, téléphonie mobile, ...) avant fin décembre 2027.

Vos fournisseurs actuels ne manqueront pas de vous proposer prochainement des solutions. Et il en existe déjà, même pour les anciennes lignes de téléphone et à des tarifs équivalents.

Si vous préférez vous en occuper vous-même, nous vous conseillons d'agir rapidement, en profitant de notre antériorité.

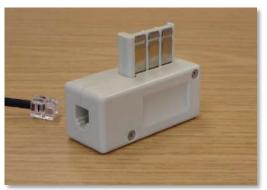
La commune est fibrée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain) organisme public propriétaire du réseau fibre Li@in. Ce dernier propose aux usagers un service très intéressant.

En tant que particulier, vous pouvez demander le pré-raccordement fibre de votre domicile. L'installation est gratuite et réalisée par le SIEA lui-même, assurant la proximité et la qualité de la prestation.

Ensuite, lorsque vous choisirez votre fournisseur d'accès, ce sera simple et rapide. Votre box sera raccordée directement au boitier fibre Li@in déjà en place, à l'intérieur de votre maison.

Pour commander votre pré-raccordement, utilisez ce lien :

https://reso-liain.fr/processus-de-pre-raccordement



Prise du réseau cuivre

HOHOHO!!!! Mais c'était qui ??

Le lundi 16 Décembre, les enfants de l'école maternelle ont eu le bonheur de voir arriver le Père Noël.

Sa hotte remplie de cadeaux, il a été l'heureux spectateur de danses et chants que chacune des sections avait préparés pour sa visite.

Le Père Noël a ensuite distribué à chacun des enfants, en les appelant par leur nom, des sacs cadeaux contenant de beaux livres, adaptés à chaque âge, accompagnés de papillotes.

Ils ont enfin échangé un moment de partage autour d'un bon goûter, offert par la commune.

Pour clôturer cette période festive, la municipalité a proposé aux enfants un spectacle le vendredi 20 Décembre.

Cette petite représentation intitulée « Mes boîtes » a ravi tout le monde, petits et grands.

Mademoiselle LALALA, collectionneuse de boîtes, les ouvre une à une, sous les regards curieux de l'assistance, avec la complicité de son gardien, qui veille précieusement sur ses trésors. Chaque ouverture déclenche un souvenir qu'elle raconte en chantant.

Merci à tous ceux qui ont permis ces moments de bonheur partagés et merci....

Père Noël!!!







EVENEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE

Vendredi 17 janvier Vœux du maire et soirée des récompenses au Complexe du Lange à 19h.

Samedi 1^{er} février Soirée Choucroute-Karaoké des Vétérans du Foot de Martignat, dès 19h au Complexe du Lange

Samedi 15 février Soirée théâtre organisée par "Les Chats et Entrechats" à 19h, Salle des Fêtes

Samedi 8 mars Soirée du Monde du Sou des Écoles à la Salle des Fêtes, dès 19h.

Vendredi 14 mars Soirée des bénévoles à l'initiative du Comité des Fêtes, 19h, Salle des Fêtes..

Samedi 15 mars. Journée de Jeux des Chat-dé-Potes, Salle des Fêtes, de 10h à minuit.

Samedi 22 mars Concours de Belote par l'Amicale des Boules, Salle des Fêtes à 19h30.

Évènements fin 2024





Le 11 Novembre 2024, la commune de Martignat et la commune de Groissiat se sont réunies au monument aux morts de Martignat pour commémorer la fin de la première guerre mondiale et rendre hommage aux soldats tombés au combat. Nous remercions pour leur présence, les anciens combattants et leur président, les portes drapeaux, l'ensemble des corps de pompiers, le conseil municipal des enfants de Martignat, la chorale de l'école de Groissiat, la chorale l'Écho du Lange, Mme DEGUERRY maire de Groissiat, M. ISSARTEL maire de Martignat et tous les participants.

Samedi 16 novembre 2024, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les conseillers municipaux ont embarqué avec une centaine de convives dans une ambiance marine, au son de la Croisière s'amuse aux platines de M. Philippe HUMBERT.

Après l'introduction du maire Julien ISSARTEL, nos chers aînés ont pu déguster un menu mijoté par Muret Traiteur et son équipe. Un régal de l'apéro au dessert!

Le tout dans une ambiance festive, entre karaoké, danse et tours de magie.

Une dizaine de repas ont été livrés à domicile et plusieurs paniers garnis déposés en EPHAD.

Une belle journée pour laquelle nous remercions Monsieur le maire, les membres du CCAS, les conseillers municipaux, les services techniques, le traiteur et l'animateur.



Vendredi 13 Décembre 2024, c'est dans un décor magique que les associations de Martignat nous ont accueillis et proposés de quoi régaler nos papilles, en attendant l'arrivée du Père Noël.

C'est dans un joli cabriolet rouge qu'il a fait son apparition puis a enchanté tous les enfants en écoutant leurs souhaits et en distribuant des papillotes. Il est ensuite parti rejoindre ses lutins avec tous les courriers déposés dans sa boîte aux lettres.

Merci papa Noël, les associations de Martignat et les services techniques.

Démarches pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2025

Pour les enfants nés en 2022, pour les élèves rentrant au CP et les nouveaux arrivants sur la commune.

L'inscription de l'enfant pour l'école se fait en mairie puis à l'école.

1ère étape : Inscription en mairie à partir du 6 janvier 2025.

Vous devrez vous présenter munis des documents originaux suivants :

- D'un justificatif de l'identité de l'enfant ;
- D'un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant (exemple : livret de famille, carte d'identité, copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation)
- D'un justificatif de domicile.

Une fois l'inscription réalisée, la mairie vous délivre un certificat d'inscription.



2ème étape : Admission à l'école

Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez ensuite prendre rendez-vous :

- A l'école maternelle par email adressé à Mme MULOTTI : ce.0011027l@ac-lyon.fr (du 2 janvier au 21 février 2025).
- A l'école élémentaire par email à l'attention de Mme PREVOST: <u>ce.0010139w@ac-lyon.fr</u> ou par téléphone au 04 74 81 12 74 (uniquement les vendredis à partir de mars 2025)

La directrice effectuera cette admission à l'école, sur présentation :

- Du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- D'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.

Travaux HBA, Impasse des Rochettes

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de l'Impasse des Rochettes ont été programmés très rapidement par Haut-Bugey Agglomération, beaucoup plus vite que nous ne l'avions imaginé.

La Commune aurait souhaité profiter de ces travaux pour mener ensuite le projet de rénovation du quartier. Cette opération n'ayant pas été encore budgétisée, un revêtement provisoire sera mis en place.

En attendant, nous remercions les usagers de ces voies de faire preuve de patience et de compréhension.





PAS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 1^{er} MERCREDI DU MOIS <u>EN HIVER</u>

REPRISE DU SERVICE, LE 5 MARS 2025



PAS DE DECHARGES SAUVAGES DANS LA RUE

OU AU PIED DES IMMEUBLES

LA DECHETTERIE DE VEYZIAT EST OUVERTE ET GRATUITE



La société de Chasse de Martignat indique aux promeneurs qu'il n'y a pas de battue au gros gibier, les dimanches après-midi.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

JANVIER	Vendredi 17	Municipalité	Vœux du Maire/soirée des Récompenses	Complexe du Lange	19h
FEVRIER	Samedi 1	Vétérans du Foot	Repas choucroute/Karaoké	Complexe du Lange	19h
	Samedi 15	Les Chats/Entrechat	Soirée théâtre	Salle des Fêtes	19h
MARS	Samedi 8	Sou des Ecoles	Soirée du Monde	Salle des Fêtes	19h
	Vendredi 14	Comité des Fêtes	Soirée des bénévoles	Salle des Fêtes	19h
	Samedi 15	Chat dé Potes	Journée jeux	Complexe du Lange	10h minuit
	Samedi 22	Amicale des Boules	Concours de Belotes	Salle de Fêtes	19h30
AVRIL	Samedi 5	Municipalité	Nettoyage de printemps	Place de la Mairie/Jardin de Julien	9h
	Samedi 12	Speed Five	Vente de Saucissons	Devant la Boulangerie	Matin
MAI	Mardi 6 Jeudi 8 Dimanche 18 Samedi 24	Amicales des Boules Anciens Combattants et Municipalité Sou des Ecoles Les Chats/Entrechats	Concours Vétérans sur invitation Cérémonie Vide Grenier Repas Spectacle	Plateau Sportif Monument aux morts ZA des Lavours Salle des Fêtes	Journée Groissiat Journée 19h
JUIN	Dimanche 8	Speed Five	Vide maison Géant	Rue du Commerce	Journée
	Samedi 14	Tennis Club	Journée Porte ouverte	Plateau Sportif	Journée
	Samedi 28	Sou des Ecoles	Fêtes des Ecoles	Complexe du Lange	Journée
JUILLET	Vendredi 4	Vétérans du Foot	Concours de Pétanques	Plateau Sportif	Soirée 19h
	Lundi 14	Municipalité	Cérémonie/Repas tiré du sac	Aux Granges	11h
	Samedi 19	Amicale des boules	Concours officiel	Plateau Sportif	Journée
Août					
SEPTEMBRE	Vendredi 19,20,21	Municipalité	Fête Patronale de la Saint Maurice	Complexe du Lange	Tout le week-end
OCTOBRE	Vendredi 10	Comité des Fêtes	Une P'tite Mousse	Complexe du Lange	19h
	Dimanche 12	Les Chats/Entrechats	Journée Artisanale	Complexe du Lange	Journée
	Vendredi 31	Sou des Ecoles	Halloween	Salle des Fêtes	Soirée 18h
NOVEMBRE	Mardi 11 Samedi 15 Vendredi 21	Anciens Combattants et Municipalité CCAS et Municipalité Gymnastique du Lange	Cérémonie Repas des aînés Beaujolais nouveau	Monument aux morts Complexe du Lange Salle des Fêtes	Groissiat 12h 18h
DECEMBRE	Dimanche 7	Sou des Ecoles	Loto	Complexe du Lange	12h
	Vendredi 12	Associations et Municipalité	Illuminations	Complexe du Lange	19h

NEWSLETTER

LES CHATONS DE MARTIGNAT

NOUVEAUTÉ ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs évolue pour mieux répondre à vos besoins!

Désormais, pour les mercredis, l'accueil se fait :

• À la journée ou à la demi-journée, selon vos préférences.

Pour les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est toujours ouvert à la semaine mais avec plus de flexibilité :

• Vous pouvez désormais inscrire vos enfants à la iournée.

• Bénéficiez d'une réduction d'1€ par jour si votre enfant est inscrit toute la semaine.





ACCUEIL DE LOISIRS OCTOBRE 2024









Durant cette semaine, les enfants ont découvert l'univers des aliments et des saveurs à travers des activités ludiques, pédagogiques et enrichissantes. Au programme :

- Découverte des aliments et de leurs origines : des activités manuelles et sportives qui ont permis aux enfants d'en apprendre plus sur les fruits, les légumes et autres aliments essentiels tout en éveillant leur curiosité pour une alimentation saine et variée.
- Jeux sensoriels : des dégustations et des activités axées sur les cinq sens pour apprendre à reconnaitre les saveurs (sucré, salé, amer, acide) et développer leur palais.
- Atelier fabrication de jus de pomme : les enfants ont participé à toutes les étapes, de la cueillette des pommes jusqu'à la dégustation.
- Sortie à la ferme : ils ont pu découvrir les animaux et comprendre d'où viennent les aliments que nous consommons.















SEMAINE ATELIERS PARENTS / ENFANTS











Dans le cadre des actions parentalité subventionnées par la CAF de l'Ain, des ateliers ont été organisés au sein de l'école pour renforcer les liens parents/enfants.

Chaque jour, des activités variées ont été proposées, allant de la création artistique à des jeux sportifs,

en passant par des séances de cuisine et de danse. Les parents ont proposé et animé des activités en fonction de leur compétences ou loisirs.

À la fin de la semaine, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur envie de renouveler l'expérience, soulignant l'importance de ces moments de convivialité

et d'apprentissage commun.













THÉÂTRE FORUM SUR LE HARCÈLEMENT





Dans le cadre du mois de sensibilisation contre le harcèlement organisé par l'école élémentaire, une soirée théâtre-forum a été mise en place par la municipalité. Cette soirée a été animée par la troupe de théâtre des Bords de Saône. Les acteurs ont interprété des saynètes illustrant la problématique du harcèlement, qu'ils interrompaient après quelques minutes de jeu. Ils invitaient alors des parents et des enfants présents dans la salle à prendre la place d'un personnage ou à en introduire un nouveau dans la scène. Chaque saynète était suivie d'un temps d'échange, favorisant le dialogue et la réflexion collective. Cette initiative a permis de sensibiliser les participants à l'importance de la prévention, de l'écoute et du dialogue face à ce phénomène en constante progression.





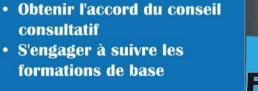




Les SAPEURS-POMPIERS de WARTIGNAT



Venez nous rejoindre et partager les valeurs de l'effectif : bon esprit, altruisme et convivialité. Vous nous aiderez à pérenniser notre SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) et à servir la sécurité de nos habitants.



Conditions:

· Avoir au moins 16 ans

droits civiques

médicales exigées

Mesurer 1m57 minimum

Ne pas être déchu de ses

Répondre aux conditions



Au terme de l'année **2024**, les Sapeurs-Pompiers de Martignat

ont réalisé 50 interventions

400 Grande Rue
01100 Martignat

Contacter la mairie ou au 06.47.78.57.41





Les Sapeurs-Pompiers recrutent

Les Sapeurs-Pompiers de Martignat vous remercient pour votre accueil lors de la tournée des calendriers 2025 Seuls 30% des Français sont formés au secourisme. En effectuant les bons gestes vous pouvez sauver une vie.

les contraintes:

Les contraintes dans un SLIS sont moindres donc bien moins chronophages que dans un grand centre CIS.

Elles sont adaptées aux moyens et aux missions locales:

- Pas de garde bloquée, juste un appel par la sirène et SMS et une mobilisation selon votre disponibilité.
- Le secours à personne et les opérations diverses ne nécessitent que 2 pompiers.
- La protection incendie mobilise 4 pompiers.



Une formation est nécessaire pour devenir équipier sapeur :

- --Instruction de base (16 heures) : elle est gérée en interne par le service à l'occasion de manœuvres.
- -- Module Prompt Secours (secourisme) : 6 jours en CIS

de proximité.

Vous pourrez alors intervenir en tant qu'observateur si le module est validé.

-- Module Opérations Diverses: 2 jours en CIS

-- Module Protection Incendie en CIS: 3 jours + 1 jour

pour appareils respiratoires isolants

